

**CNAFC - Confédération nationale  
des associations familiales catholiques**



**Collectif inter associatif  
de Lutte contre les  
Accidents de la vie Courante**

## Fiche animation

---

**Lieu de la manifestation** : Magazine adressé aux adhérents AFC (France métropolitaine, DOM-TOM et français de l'étranger)

**Date(s)** : juillet-août 2011

**Thème(s)** : les Accidents de la Vie courante

**Public Ciblé** : adhérents AFC

**Nombre de visiteurs et/ou impact** : 30.000 abonnés

**Description de la manifestation** : dossier de 7 pages .accidents domestiques, entretien avec L Machard, Pt de la CSC, entretien avec C. GRIFFOND, présidente du CLAC, la prévention passe par les familles, , exemples sur la sécurité au bain, la sécurité des poussettes, les sièges vélo pour enfants, les gilets de sauvetage pour enfants... (voir pages du magazine ci-après)

**Partenaires** : CSC et CLAC

# La Vie des AFC

LA REVUE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES CATHOLIQUES



## édito

Chers amis,

Les vacances scolaires sont cette année l'occasion d'aborder dans ce numéro de La Vie des AFC de façon sinon exhaustive du moins riche un sujet qui nous plonge au cœur de la vie quotidienne des familles.

Les accidents domestiques constituent une expérience commune à nombre d'entre elles. Commune, mais pourtant loin d'être banale eu égard à la diversité des situations et, surtout, à l'ampleur des conséquences que peuvent avoir ces accidents « de la vie courante ».

Face à ce constat, l'approche « familiale » du sujet s'avère très précieuse : sans céder aux sirènes du « précautionnisme » ambiant, elle montre toutes les modalités possibles d'attention à l'autre qui se déploient dans le cadre familial et leurs vertus tant préventives qu'éducatives.

Dans le domaine de l'actualité, les dossiers qui ont fait celle de la rentrée sont aussi nombreux que cruciaux : éducation, mariage, fiscalité. Nul doute qu'ils seront au cœur des échéances politiques à venir. Notre mobilisation aura à ce niveau aussi à être soutenue, à la hauteur de la force de nos arguments tels que ceux développés en faveur de la liberté de conscience à l'école.

Quant à la bioéthique, la révision est maintenant derrière nous. La dureté des derniers débats a révélé des points de cristallisation (autour de l'AMP, de la recherche sur l'embryon, de l'accueil du

handicap...) ; ils consti-

tuent autant de chantiers

où nous investir pour la

Civilisation de l'Amour.

Je souhaite à chacun que

ces vacances en famille

soient l'occasion de la

faire avancer !



Antoine Renard  
Président de la CNAFC

## Les accidents de la vie courante

Mieux vaut prévenir que guérir !  
Une mission pour une association familiale.

MONIQUE S. A. L.



SOMMAIRE : www.la-vie-des-afc.fr - 2,5 €

PAGES 3 & 4 : LA PETITION DES AFC / LA BOUTIQUE DE L'ONFÈVRE : BIENÔT DANS LES BACS / FÊTE DES FAMILLES : 7 ANS DÉJÀ ? -  
PAGE 4 : FOCUS RÉGIONS - PAGES 8 & 11 : DOSSIER - PAGE 12 : EUROPE - PAGE 13 : BILLET DE MONSIEUR MOLLAT - PAGES 14 & 15 :  
ÉDUCATION / SERVICE CONJUGAL / POLITIQUE FAMILIALE

# 11.000.000

**C'est le nombre  
d'accidents de la vie  
courante par an en France**

Source : Livre blanc  
"Prévenir les accidents de la vie courante"




## Les accidents de la vie courante

Les Associations familiales catholiques se sont engagées à lutter contre les accidents de la vie courante (AcVC).. Ceux-ci passent le plus souvent inaperçus, et lorsqu'ils arrivent, ils sont mis sur le compte de la fatalité.

Pourtant les chiffres parlent d'eux-mêmes : 19 000 morts par an ! Trois fois plus que des accidents de la route. Alors, n'est-ce pas l'affaire de tous et en particulier des familles de veiller à ce que petits et grands ne soient plus victimes de ces accidents qui peuvent être évités ?

## SOMMAIRE

- Page 8 et 9 Rencontre avec Luc Machard
- Page 8 et 9 L'enquête de la CNAFC - Consomag
- Page 10 Billet de Michel Pénicaud
- Page 11 Boîte à outils



Photo / Aest

5



## Les accidents domestiques

Rencontre avec Luc Machard, Président de la Commission de la Sécurité des Consommateurs (CSC)

**1/ Les AcVC sont un fléau qui passe inaperçu et qui semble ignoré du public, pourquoi ?**

En effet, malgré près de 20 000 décès annuels imputables aux accidents domestiques, ces derniers continuent d'être perçus comme des incidents mineurs, conséquences de gestes du quotidien, involontaires, voire même banals : c'est la coupure sans gravité qui survient lorsqu'on cuisine ou le bleu qui apparaît après un accident de bricolage.

Plusieurs raisons expliquent, à mon sens, cette situation.

En premier lieu, il y a une grave méconnaissance du nombre d'accidents : 9000 décès par chutes, près de 2900 décès par suffocation, plus de 1000 décès liés à une intoxication, sans compter les noyades, les victimes d'incendies domestiques ou d'acci-

dents de sports et loisirs -, sans doute due à la notion-même d'« accidents domestiques » très diffuse, puisqu'elle englobe une variété d'accidents dont le contexte, les causes et les conséquences sont extrêmement divers. Cette diversité prêche à confusion, et n'aide sans doute pas à percevoir les accidents domestiques comme un fléau facilement identifiable.

En second lieu, ces accidents surviennent dans un cadre familial (salle de bain, cuisine) ou festif (sports, fêtes de famille, loisirs), les messages de prévention sont souvent perçus comme une intrusion dans la sphère privée, et sont, de ce fait, peu écoutés : comment un tiers pourrait-il mieux savoir que moi ce que je dois faire ? De quel droit me donne-t-on des conseils ? Ne suis-je pas le mieux à même de savoir ce qu'il convient de faire pour ceux que j'aime ? La plupart des gens sont

dans le déni de ce qui pourrait leur arriver, et arriver à ceux qu'ils aiment et souhaitent protéger : en général, on croit que « ça n'arrive qu'aux autres ».

J'ajouterais enfin qu'il n'y a pas encore eu de réelle prise de conscience du côté des pouvoirs publics, et que sans action volontariste de leur part (comparable à ce qui a été mis en place en faveur de la sécurité routière), le nombre d'accidents ne saurait baisser durablement.

**2/ Ces accidents sont-ils une fatalité, ou bien peut-on espérer en faire baisser le nombre ?**

Pour un coût modeste au regard des enjeux, la plupart de ces accidents sont évitables au gré de mesures de prévention souvent simples : mettre en œuvre, peu coûteuses, et de gestes simples à adopter : ces accidents ne sont en rien une fatalité !

## En bref



### La Commission de Sécurité des Consommateurs (CSC)

- La CSC est une Autorité Administrative Indépendante créée par la Loi du 21 juillet 1983 relative à la sécurité des consommateurs. Elle est composée de magistrats des hautes juridictions, de représentants des collèges professionnels et consommateurs, de personnalités qualifiées.
- Elle émet un rapport annuel et un site Internet.
- Recenser les accidents et les risques de la vie courante.

**La CSC et VOUS :**  
En cas d'accident ou de simple risque lié à l'utilisation d'un produit ou d'un service, à l'achats des risques professionnels, vous pouvez faire un signalement en remplissant le formulaire de signalement électronique dans laquelle vous mentionnez vos coordonnées et décrivez le plus précisément le produit ou le service mis en cause, les circonstances de l'accident et ses conséquences.

**Quelle est sa mission ?**

- Émettre des avis, (plus de 400 à ce jour), destinés aux pouvoirs publics, aux professionnels et aux consommateurs, sur les types de produits et de services présentant des risques.
- Informer le public par des communiqués de presse, des campagnes de sensibilisation, des fiches de prévention, une lettre

[www.securiteconsos.org](http://www.securiteconsos.org)

Photo / Aest



**3/4-t-on des exemples de pays où il y a moins d'AcVC ? Comment expliquer ces différences ?**  
En effet, certains pays ont adopté très tôt une politique de prévention volontariste, ce qui a permis de diminuer de façon conséquente le nombre d'accidents domestiques.

En effet, quelle que soit leur diversité, l'ensemble des risques de la vie courante relève de la même sensibilisation aux gestes du quotidien, du même recours à une prévention de proximité et à la vigilance individuelle, destinataire et informée mais constante : ne pas laisser de petits objets à la portée des jeunes enfants, ne jamais transvaser un produit toxique dans une bouteille prévue pour un autre usage, faire vérifier régulièrement par un professionnel ses installations électriques, privilégier la pratique encadrée de certains sports...

Dans ce même ordre d'idées, la Commission de la sécurité des consommateurs, en partenariat avec l'Agence des services à la personne (ANSP), a mis en œuvre un programme de mise en sécurité du logement des seniors, avec la collaboration de six sociétés d'assurance, institutions de prévoyance ou de mutuelles et de l'ensemble des

réseaux d'intervenants à domicile. Il s'agit de sécuriser et de rendre plus confortable, grâce à des mesures « de bon sens » (rouler le tapis, déplacer les armoires encombrantes) ou, le cas échéant, par de petits travaux d'aménagement au coût modéré (poser une barre d'appui dans la salle de bain), le logement des seniors qui souhaitent bien vieillir chez eux.

On peut également faire baisser le nombre des accidents domestiques en sensibilisant mieux l'ensemble de la population aux gestes qui sauvent : par exemple, apprendre à reconnaître un début d'étouffement pour pouvoir,

quand une personne (enfant ou adulte) est victime d'un étouffement par ingestion, lui taper dans le dos, et, s'il n'y a toujours pas de résultat, appliquer cinq compressions abdominales selon la manœuvre de Heimlich (comprimer brutalement la partie supérieure de l'abdomen pour provoquer une sui-

pression à l'intérieur du thorax et ainsi expulser le corps étranger hors des voies respiratoires).

Si l'on prend l'exemple des incendies domestiques, on constate une très nette baisse des incendies et un nombre de victimes divisé par deux dans les pays où l'installation de détecteurs de fumée est obligatoire, comme au Royaume-Uni (depuis 1992 pour les nouvelles constructions) ou ancrée dans les habitudes comme aux États-Unis (95 % des habitations ont au moins un détecteur) et dans les pays scandinaves. On estime que la mortalité globale causée par les incendies pourrait donc chuter au moins de moitié si le taux d'équipement des ménages français en détecteurs de fumée normalisés atteignait 80 %.

Aujourd'hui les foyers français ne sont équipés qu'à hauteur de 5 %, alors même que le coût d'un détecteur est relativement faible et que son installation est très simple.

Revenez l'intégralité de l'interview sur : [www.afc-hauts.org](http://www.afc-hauts.org)

► - Chaque année 11 millions d'accidents de la Vie courante, 4,5 millions de blessés, 19 000 décès... ► : 19 000 décès par an, soit près de trois fois plus que les accidents de la circulation et vingt fois plus que les accidents du travail ; plus de 300 enfants de moins de quinze ans décèdent chaque année d'un accident de la vie courante. C'est avec ces chiffres alarmants que commence le Livre blanc des accidents de la Vie courante.

Pour illustrer ces chiffres, prenons le cas de la sécurité des enfants :

Les AcVC sont la première cause de décès chez les enfants de moins de quinze ans en France et en Europe, avec la noyade en tête (notamment chez les enfants de 0 à 14 ans). On observe en France une baisse du nombre de décès d'enfants (-50% depuis 1990), cependant une étude réalisée par la European Child Safety Alliance, fait apparaître que le taux de décès par AcVC est en France trois fois supérieur à ce qu'il est en Suède. On peut en conclure que près d'un décès sur deux pourrait être évité.



## La prévention passe par les familles

La CNAFC est impliquée dans la lutte contre les accidents de la vie courante.

Retrouvez les résultats de l'enquête menée en 2010 et déjà publiés dans La Vie des AFC.

L'émission Consomag, diffusée sur les chaînes de France Télévision est également un vecteur d'information et de prévention. Quelques résumés des émissions préparés par la CNAFC sont retranscrits ici.

**AcVC : Une enquête intéressante, peu productive, mais significative !**

► Nous avons informé plus de 30 000 familles de cette enquête sur le site internet des AFC ; entre mai et juillet 2010, nous avons reçu 120 réponses ; 62% concernaient des moins de 14 ans, et 10% des plus de 65 ans. Pourtant, il y a annuellement 11.000.000 accidents de la vie courante (hors accidents de la route et accidents du travail), un tiers passe aux urgences, et, chaque jour, 1200 personnes sont hospitalisées. Ils tuent chaque année près de 19 000 personnes, dont 75% de plus de 65 ans et 1,4% de moins de 14 ans.



Comment interpréter ces écarts entre la réalité et la vision des familles ? Trois explications pourraient être avancées : à l'évidence, le faible nombre de réponses montre un sentiment de fatalité, notamment envers les personnes âgées ; il nous a même été reproché de les avoir prises en compte. On voit aussi une forte réaction envers les accidents survenus aux enfants (surtout moins de 5 ans). Ce sentiment de fatalité est grave, car la grande majorité des accidents quotidiens pourraient être évités avec un peu d'attention et avec peu de frais.

### Enfants : la sécurité du bain

► Matelas, siège de bain ou encore anneau de bain, ces dispositifs peuvent faciliter ce moment de soin et de détente pour l'enfant. Mais attention, il ne s'agit pas d'articles de sécurité.

En effet, un enfant des son plus jeune âge peut se noyer dans la baignoire. Et ce qui est important c'est la surveillance continue de l'enfant qui est dans l'eau. Il est important d'avoir à portée de main tout ce dont on a besoin, y compris les vêtements pour habiller l'enfant ensuite. La température de l'eau doit être égale à 37°. Le nourrisson doit, bien sûr, être tenu en permanence et le jeune enfant doit être surveillé attentivement. Si vous êtes obligé de quitter la salle de bain, emmenez votre enfant avec vous.



### Les conseils pratiques de Consomag

► Régulièrement, la CNAFC, en tant qu'association de consommateurs participe à l'émission Consomag. Parmi les thèmes proposés, quatre émissions ont été consacrées à la prévention des accidents de la Vie Courante (diffusions en juin 2009 et juin 2010).





### La sécurité des poussettes



► Une poussette inadaptée ou un enfant mal installé peuvent être la cause d'accidents comme des blessures à la tête, voire des plaies ouvertes. Pour les éviter, voici quelques conseils.  
 À l'achat, il faut absolument manipuler la poussette. Tout d'abord, si le châssis est en métal léger il faut vérifier qu'il est assez résistant. Il faut également vérifier que les parties qui risquent de couper les mains des enfants ne sont pas accessibles. Il ne faut jamais laisser un enfant seul dans une poussette. Il faut toujours enclencher le système de blocage des roues lorsque la poussette est à l'arrêt. Il ne faut jamais accrocher de sacs, de jouets lourds aux poignées qui risqueraient de faire basculer la poussette.  
 Pour plus de sécurité, assurez-vous que la poussette correspond bien à l'âge de l'enfant.

### Les sièges vélos pour enfants



► Environ 150 000 sièges vélos pour enfants sont vendus chaque année en France. Il n'existe pas de norme harmonisée pour ce type d'équipement. C'est pourquoi l'âge minimum et le poids maximum autorisés peuvent varier d'un fabricant à l'autre.  
 Pour être installé correctement dans un siège vélo, l'enfant doit pouvoir se tenir correctement assis. Tous les sièges vendus dans le commerce doivent comporter la mention « conforme aux exigences de sécurité ». Le siège doit être équipé d'un harnais de sécurité, d'un repose-pied et de protections latérales. On trouve deux types de modèles. Le modèle arrière qui apporte beaucoup plus de stabilité à l'ensemble et au conducteur. Le modèle avant, quant à lui, est intéressant parce que le conducteur peut surveiller l'enfant mais, cela dit, l'enfant est beaucoup plus exposé en cas de chute. Dans tous les cas, il est conseillé de porter un casque à coque rigide. Une fois que le siège vélo a été installé en suivant scrupuleusement la notice de montage, il faut régulièrement vérifier le serrage des vis. Attention, le poids du siège associé à celui de l'enfant modifie la stabilité et rend le vélo moins maniable. Lors du départ et de l'arrivée, le risque de chute est plus important pour l'enfant comme pour l'adulte. Enfin, si vous circulez à plusieurs, pensez à mettre un adulte derrière l'enfant pour le surveiller.

### Les gilets de sauvetage pour enfants



► Pour faire de la voile ou une simple balade en bateau, le gilet de sauvetage est un élément indispensable à la sécurité. Mais pour qu'il soit efficace, il faut choisir le bon matériel, surtout pour les enfants.  
 Que ce soit de l'aviron, de la voile, du canoë kayak ou voire même quand vous montez sur un bateau à moteur, le gilet de sauvetage est vraiment obligatoire pour tous les enfants même si ils savent nager. On le porte tout le temps, dès que l'on monte sur une embarcation.  
 Fabriqués en mousse synthétique, les gilets de sauvetage ont la particularité de retourner sur le dos, en moins de 10 secondes, une personne inconsciente.  
 Les gilets pour enfants doivent absolument être adaptés à leur morphologie. Ils doivent être équipés d'un col pour soutenir la tête sur les côtes et à l'arrière. Il y a également une sangle à l'entrejambe pour empêcher le gilet de remonter. Enfin, un gilet de sauvetage ne remplace jamais la présence d'un adulte. Il faut surveiller de près les enfants lors de toutes les activités nautiques.

Vous pouvez voir ces émissions comment sur le site de l'INCC [www.incc.net](http://www.incc.net)

Photo: J. Aubert / A&P



## Lâchez-nous les baskets !

Si les parents des jeunes enfants qui jouaient dans les décombres d'un chantier dans la cour du Louvre avaient appliqué toutes les règles de précaution nous ne connaîtrions pas encore le stéthoscope\*



Combien de découvreurs sont morts à une imprudence, à un risque couru sans réflexion préalable ?  
 Mon propos n'est pas de remettre en cause les mesures de bon sens qui permettent de réduire les risques et d'éviter les accidents de la vie courante mais d'aborder ce sujet et, plus généralement, celui du risque, sous un angle un peu différent.  
 Nous avons pris l'habitude d'être passifs de presque tout par le jeu des assurances, de la sécurité sociale, des revenus garantis, de solidarité, minimum et il ne se passe pas de semaine sans que nous ne soyons sollicités pour une garantie supplémentaire ou complémentaire hospitalisation, chirurgie, retraite...  
 Ce qui a été à juste titre – sera pour un progrès de notre société – n'est pas en train de devenir un frein, une entrave à la liberté de chacun et – nous particulièrement – à celle des familles ?  
 A force de nous encadrer ne risque-t-on pas de user l'initiative, l'inventivité, la créativité ? J'ai été frappé récemment par la déception de la société maternelle

d'aujourd'hui – qui joue encore de l'image d'un « modèle social » – Tous y ont jetés : auteurs et l'Etat occupera de son jusqu'à votre mort ! Ce n'est ni plus ni moins qu'une dérive socialiste !  
 Le principe de subsidiarité qui fonde la doctrine Sociale de l'Eglise est généralement remis en question par ce type d'intervention d'après vous le mameur de la précaution. Ce qui relève de la famille n'a pas vocation à être traité par d'autres (consommation, régime, etc.) même – et il faudrait le vérifier – avec les meilleures intentions du monde.  
 C'est dans la famille que l'on découvre la confiance, le sens du risque et le goût de la découverte : Comment préparer nos enfants ? Voilà un beau sujet de Chantier-Education !  
 Et puis nous de même, n'arrêtons-nous pas chacun un Ange Gardien qui peut-être – s'ennuie de ne pas être davantage sollicité ? N'avons-nous pas quelques Paroles de Feu : « Je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin du monde »  
 (Mat. XXIII, 20) – « Ne pas peur (Mat. XXIII, 30) – Ne vous inquiétez pas pour votre vie de ce que vous mangez, ni pour votre corps de quoi vous serez vêtus (Luc. XII, 22) – Confiance, petit troupeau (Luc. XII, 32) – et bien d'autres...  
 Et, pour finir, les plus beaux – mais aussi les plus dangereux – sont ceux qui nous sont arrivés ne sont-ils pas notre mariage et les naissances de nos enfants ?  
 \*Pasami sous les guichets du Louvre, Laennec regarde des enfants qui jouent dans la cour parmi des décombres. Un gamin grime l'excrément d'une longue pipe avec la pointe d'une épingle. À l'autre extrémité, l'oreille collée à la poitrine, d'autres enfants recroissent les dents, se houchent pour entendre, et rien de la découverte. Il s'arrête devant les enfants qui viennent de lui donner la réponse au problème qu'il se posait depuis longtemps.

Michel Pélicot

### Questions à

## Corinne Griffond, Présidente du CLAC

Comment est né le CLAC et qui le compose ?

► Le CLAC (Collectif Inter associatif de Lutte contre les Accidents de la Vie Courante) est né de la volonté d'acteurs de terrain de voir prise en compte par les pouvoirs publics la problématique des accidents de la vie courante.  
 C'est une démarche qui s'est construite au fil du temps, dans un partenariat actif avec la Commission de Sécurité des Consommateurs (CSC) et l'INCC Institut National de la Consommation.  
 Les associations qui ont accepté de signer, en mai 2009, la charte de la prévention des accidents de la vie courante, et qui

l'ont peut classer en 4 groupes : Famille, Consommation, Protection civile et Santé, Interventions à domicile, ont été les initiateurs de la création de ce collectif.  
 Actuellement 49 fédérations ou Mouvements Nationaux représentant plus de 15 000 associations locales sont adhérentes du CLAC.  
 Toute association qui souhaite nous rejoindre doit avant tout être représentative comme appartenant à un des 4 groupes clairement identifiés.  
 Retrouvez l'intégralité des questions sur le site [www.etc-france.org](http://www.etc-france.org)

Photo: J. Aubert / A&P



## Boîte à outils

## Pour aller plus loin

De nombreux documents et site internet ont été édités afin d'informer et sensibiliser petits et grands.



Enfants 0-6 ans

Ce livret rassemble conseils et précautions à prendre pour éviter les risques d'accidents domestiques des enfants de 0 à 6 ans. Il indique les bons réflexes mais aussi comment apprendre les dangers à l'enfant. Il passe en revue différentes situations : étouffements, noyades, chutes, intoxications médicamenteuses, produits ménagers et de bricolage, brûlures (eau du bain, objets chauds, liquides et aliments chauds, flamme et incendies), électrocutions.

D'autres brochures sont également disponibles sur le site de l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé :

Celles destinées aux seniors : « Aménagez votre maison pour éviter les chutes », « Comment garder son équilibre après 60 ans ? », pour les enfants : « Avec l'enfant vivons la sécurité », pour tous : Guide de la pollution de l'air intérieur et « Mode d'emploi de la baignade ».

**Le site de la Commission de Sécurité des Consommateurs**

Retrouvez tous les conseils pratiques de la Commission de Sécurité des Consommateurs :

[www.securiteconsos.org](http://www.securiteconsos.org)



Stop aux accidents quotidiens

A l'occasion de la présentation officielle du Livre blanc Prévenir les accidents de la vie courante le 9 octobre 2008, lors de l'ouverture de la Conférence européenne sur la prévention des blessures et la promotion de la sécurité, le ministre chargé de l'Industrie et de la Consommation a annoncé la création d'un portail de prévention des accidents de la vie courante.

[www.stipauxaccidentsquotidiens.fr](http://www.stipauxaccidentsquotidiens.fr) a pour vocation de fédérer l'ensemble des informations et initiatives émanant des acteurs de la prévention des accidents de la vie courante et de les mettre à la disposition du grand public et des autres acteurs concernés, parmi lesquels figurent les organisations de consommateurs, les fédérations professionnelles, les collectivités territoriales et les médias.

Cette initiative rassemble la Commission de la sécurité des consommateurs (CSC), la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF), la Direction générale de la santé (DGS), l'Institut de veille sanitaire (InVS), l'Institut national de la consommation (INCO) et l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes).

[www.stipauxaccidentsquotidiens.fr](http://www.stipauxaccidentsquotidiens.fr)

Tous les conseils pour une maison plus sûre et plus saine de façon interactive.

[www.prevention-maison.fr/](http://www.prevention-maison.fr/)

**Le livre blanc des accidents de la Vie Courante**

Ouvrage de réflexion qui s'efforce de dresser un état des lieux et des enjeux propres à chaque risque analysé, le Livre blanc propose des recommandations pour engager au plus tôt les actions nécessaires. Ce document est téléchargeable sur le site [consos.net](http://consos.net)



A. J. / A. J.